

Compte rendu Session Printemps 2022

Rédacteur S. Grévy

Version approuvée à l'unanimité lors de la session d'automne 2022.

Présents : Michael Bender, Olivier Bourrion, Johann Cohen-Tanugi, Denis Dauvergne, Sara Diglio, Bruno Espagnon, Piera Ghia, Stéphane Grévy, Benoît Guillon, Francesca Gulminelli, Bertrand Laforge, Antoine Lemasson, Jessica Leveque (en visioconférence), Frédéric Machefert, Olivier Martineau, Oscar Naviliat-Cuncic, Christophe Ochando, Christophe Peaucelle, Sabrina Sacerdoti.

Table des matières

1	<i>Vie de la section</i>	2
2	<i>Politique générale</i>	2
2.1	Entretien avec Reynald Pain.....	2
3	<i>Évaluation des unités</i>	3
3.1	Directions d'unités	3
3.2	Visite des laboratoires.....	3
4	<i>Rencontres avec la section</i>	3
4.1	U. Bassler, Directrice Adjointe Scientifique "ANR, Europe et Laboratoires"	3
4.2	S. Incerti, Directeur Adjoint Scientifique "Interdisciplinaire"	4
4.3	J. Dumarchez, Directeur des "Ecoles de Moriond"	4
4.4	D. Steer, Directrice du GDR "Ondes Gravitationnelles"	4
4.5	A. Teixeira et M. H. Genest, Directrices de l'IRN "Terascale"	5
4.6	S. Tricard, Référent Handicap	5
5	<i>Évaluation des chercheurs et chercheuses</i>	5
5.1	Suivi de l'activité	5
5.2	Mise à disposition	5
5.3	Titularisations	6
5.4	Eméritat	6
5.4.1	Première demande.....	6
5.4.2	Renouvellement.....	6

1 Vie de la section

La session de printemps 2022 s'est déroulée en présentiel du 27 au 29 juin 2022. Ci-dessous quelques informations générales :

- Le Compte Rendu de la session d'automne 2021 a été approuvé à l'unanimité.
- 4 membres de la section sont démissionnaires : Eric Aubourg (désaccord sur le non classement par la section des candidats sur le poste blanc, effet immédiat), Jessica Leveque (incompatibilité engagements professionnels/contraintes personnelles, effet au 15 juillet 2022), Oscar Naviliat-Cuncic (contraintes emploi du temps professionnel, effet au 1^{er} octobre 2022) et Lydie Pavili-Baladine (désaccord sur le fonctionnement de la section, effet immédiat)

Fin aout : Stéphanie Escoffier, DR2 au CPPM, est nommée en remplacement d'Eric Aubourg

- Les critères de promotion et de recrutement modifiés proposés par la section ont été validés par le service juridique du CNRS. Ils seront donc effectifs pour le concours 2023. Voir le lien ci-dessous :

https://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/criteresdevaluation/PDF/01_criteres_2022.pdf

- Primes RIPEC composante individuelle : après discussion, la section est d'accord pour examiner les dossiers 2022 et émettre un avis.
- Pour le concours "Directeur de Recherche" 2023, la section ne procédera pas à des auditions.
- Hors session de printemps (13 juin 2022), la section a auditionné 2 candidats pour un recrutement par voie contractuelle permettant de recruter des personnels en situation de handicap. Elle a classé Duy Duc DAO et Melih Arslar OZCELIK premiers ex-aequo. L'IN2P3 a obtenu 2 postes.

2 Politique générale

2.1 Entretien avec Reynald Pain

Vie des laboratoires

- La direction de l'IN2P3 propose la nomination de Laurent Derome à la direction du **LPSC** et la nomination de Etienne Liénard en tant que directeur du **LPCC**.

Prime RIPEC

- Le volet "composante individuelle" de la RIPEC remplace dans le principe les anciennes primes d'excellence. Il est annoncé par le CNRS une augmentation d'un facteur 2 du nombre de bénéficiaires. Les jeunes entrants bénéficiant maintenant de la politique de revalorisation des salaires des chargé.e.s de recherche, l'attribution de cette prime ne leur sera plus "automatique". D'une façon générale, la direction de l'institut respectera les propositions de la section.

CID, concours, recrutements, promotions

- Le chiffre global des recrutements CNRS 2023 n'est pas encore connu. La proportion "250 chercheurs/310 ingénieurs-techniciens" de ces dernières années était établie sur une estimation sur plusieurs années des départs à la retraite (afin d'éviter les fluctuations d'une année sur l'autre). Une nouvelle évaluation va être réalisée pouvant amener à une évolution du rapport chercheurs/ingénieurs-techniciens. Il n'est pas attendu de gros changements mais sans doute une légère augmentation du nombre d'ingénieurs-techniciens.
- L'IN2P3 estime à 7 ou 8 le nombre de postes CRCN qui seront mis au concours 2023 :
 - o 4 ou 5 postes "coloriés" sur des projets prioritaires de l'institut
 - o 2 postes "blancs"Ces postes feront l'objet d'un concours unique. La direction de l'IN2P3 s'engage à garder les premiers classés (postes coloriés ou blancs)
 - o 1 un poste en CID55 - Sciences et données
- Le vivier des promotions CRHC échelon 10 (dernier indice) est maintenant quasiment épuisé. Il n'y a pas à ce jour de nouvelles instructions du CNRS sur la politique de promotion CRHC.

Chaire de Professeur Junior 'CPJ'

Pour rappel, les chaires de professeurs junior constituent une nouvelle voie de recrutement permettant d'accéder à un emploi de titulaire dans le corps des professeurs de universités et assimilés (pour les chaires

gérées par les universités) ou de directeurs de recherche (pour les chaires gérées par le CNRS). Le recrutement, pour lequel les établissements recevront un financement supplémentaire, s'effectue sur un projet de recherche et d'enseignement porté par un titulaire de doctorat ou de diplôme équivalent. Chaque lauréat signera une convention de recherche et d'enseignement avec l'établissement ainsi qu'un contrat de pré-titularisation dont la durée ne peut être inférieure à trois ans et ne peut être supérieure à six ans.

- 4 chaires CPJ, 2 universitaires et 2 CNRS, ont été ouvertes en 2022 relevant des thématiques de l'IN2P3 :
 - o "structure et origine de la matière aux deux infinis", CNRS au LLR
 - o "Au-delà du modèle standard avec la décroissance beta", CNRS au LPC Caen
 - o "Assainissement - Démantèlement", Univ. Strasbourg à l'IPHC
 - o "Physique des 2 infinis, Données Massives et Innovation Numérique", Univ. Savoie Mont Blanc au LAPP (Pour rappel, 2 CPJ universitaires avaient été ouvertes au titre de la campagne 2021, une au LPC et l'autre au L2IT)
- Il n'y aura pas de titularisation "automatique". Les modalités de titularisation ne sont pas encore définies mais se feront sûrement via une commission ad-hoc (comme pour le recrutement) et ne devrait pas poser de problème.
- Il y a aujourd'hui 25 CPJ pour 250 embauches de chercheurs au CNRS
- Les profils recherchés sont : âge de ~35 ans pour une titularisation DR2 autour de 40 ans.
- Le contrat prévoit 64 heures d'enseignement par an
- Une équivalence HDR sera mise en place
- Une question a été posée sur une diminution possible du nombre de postes DR2 à partir du moment où les premières titularisations dans le corps des DR auront lieu. Reynald Pain répond que pour l'instant c'est un budget supplémentaire avec un complément (environnement) apporté par l'ANR.

3 Évaluation des unités

3.1 Directions d'unités

L'avis de la section est sollicité sur les changements de direction et de direction adjointe d'unité. La section rencontre l'intéressé(e) et émet son avis après discussion.

Dans le présent exercice, cela concerne la direction du LPCC ainsi que la direction du LPSC.

La section 01 a donné un avis très favorable à la nomination des directions suivantes :

- Laurent Derome à la direction du LPSC (UMR 5821) ;
- Etienne Liénard à la direction du LPCC (UMR 6534) ;

3.2 Visite des laboratoires

Chaque année, sur proposition de la direction de l'IN2P3, des membres de la section visitent des laboratoires de l'institut pour s'entretenir avec la direction et les personnels ("tourniquets").

Pour l'année 2022, en plus du GANIL et de l'IPHC déjà annoncés à la session d'automne 2021, la section visitera l'IJCLab. Les membres de la section seront O. Bourrion, S. Diglio, F. Gulminelli et C. Peucelle.

4 Rencontres avec la section

La section a la possibilité d'inviter des personnalités ayant des responsabilités diverses et présentant un intérêt pour son travail d'évaluation. Lors de la session de printemps 2022, la section a ainsi rencontré :

4.1 U. Bassler, Directrice Adjointe Scientifique "ANR, Europe et Laboratoires"

U. Bassler présente ses fonctions qui sont transverses : suivi des appels ANR, des nouvelles chaires CPJ, suivi du travail de la cellule Europe de l'IN2P3, suivi de la préparation des EAOM, organisation des "search committee" pour les directions des laboratoires et contact IN2P3 pour l'HCERES. Suite au départ de L. Roos, il n'y a plus de DAS de Site.

ANR : La section "Physique Subatomique, sciences de l'Univers et sciences de la Terre" représentent 2,7% des financements. En 2022, un appel Pilote "projets pour l'exploitation scientifique des IR" est mis en place (<https://anr.fr/fileadmin/aap/2022/aap-esdir-2022.pdf>). L'axe 2 est dédié au LHC.

CPJ : Chairs Professeurs Junior : Voir l'entretien avec R. Pain.

Cellule Europe : cette cellule regroupe au moins un correspondant par laboratoire et se réunit une à deux fois par an pour une analyse des appels et des résultats. L'IN2P3 participe au pilotage de 22 projets collaboratifs (dont 4 sont coordonnés par le CNRS). Un effort particulier (relecture des projets, oraux "blancs"...) a été mené ces dernières années sur les ERC ce qui a probablement permis d'augmenter le nombre de projets financés sur la période 2014-2020 (12) comparé à la période précédente (3). Le taux de succès des projets IN2P3 est de 12% (25% sélectionnés à l'oral, 50% de réussite à l'oral). On note une demande faible sur les bourses Marie-Curie.

HCERES : Thierry Coulhon est le nouveau président. Il y a eu des changements d'organisation sous forme de 4 départements dont l'un pour la recherche (DER). Ce dernier est structuré en 3 domaines dont ST (Sciences et Technologies dont le coordinateur est Olivier Bonneau). Le domaine ST est divisé en 6 panels dont ST2 pour la Physique (Conseillère Scientifique Laurence Pruvost). Enfin le ST2 comprend 3 sous-panels dont le ST2_1, Physique nucléaire et particules dont le conseiller scientifique est Guy Chanfray. Les 3 experts de ce panel sont Nicolas Alamanos, Nando Ferroni et Tiziano Camporesi.

4.2 S. Incerti, Directeur Adjoint Scientifique "Interdisciplinaire"

Lors de sa rencontre avec la section, S. Incerti a présenté un aperçu de la recherche interdisciplinaire à l'IN2P3, a fait un bilan des actions menées entre 2019 et 2021 et a précisé quelques perspectives prioritaires.

Aperçu : l'interdisciplinarité à l'IN2P3 regroupe les activités liées à la santé, à l'énergie nucléaire et aux géosciences& système solaire, depuis les recherches fondamentales jusqu'aux recherches appliquées. Elle s'organise autour de 5 programmes et 2 GDR conçus comme des "guichets uniques" rassemblant les communautés. Depuis 2020, les équipes sont soutenues via le soutien de base (SB ~470k€ en 2021 d'après les chiffres des EAOM) complété par un soutien lié aux master projets (MP ~250k€ en 2022). Globalement, 70% des financements sont "externes" (ANR, Régions, Europe...). Selon les données des visites équipes 2022, ~400 ETP travaillent sur des programmes interdisciplinaires, soit environ 12% des personnels de l'institut.

Bilan : les trois mots clefs sont Structuration, Plateformes et Ouverture. La structuration a consisté par exemple en une évolution du GDR Mi2B et un renforcement du réseau Becquerel. Les plateformes ont bénéficié d'une attention particulière avec une action de labélisation tandis que l'ouverture s'est traduite par un renforcement des collaborations avec des partenaires extérieurs, nationaux ou internationaux. A cela s'ajoute un certain nombre d'actions plus spécifiques avec, par exemple, la MITI qui est un outil incitatif pour encourager la recherche interdisciplinaire au niveau du CNRS et qui par exemple a permis de financer plus d'une vingtaine de doctorants depuis 2019 (programme "80PRIME").

Perspectives : un certain nombre de priorités ont été définies dans chaque programme scientifique mettant en avant les expertises "transverses" des équipes et des partenariats à développer ont été identifiés.

4.3 J. Dumarchez, Directeur des "Ecoles de Moriond"

Suite à l'avis réservé émis lors de la session d'automne 2021 à propos des "Ecoles de Moriond" (voir CR correspondant), P. Ghia, présidente de la section, a proposé à J. Dumarchez de rencontrer la section.

Lors de cette discussion, J. Dumarchez est revenu sur l'historique de l'école, sur les liens avec l'IN2P3 et sur les écoles thématiques elles-mêmes. Il est clair que depuis leur création en 1966 sous la forme de "rencontres entre théoriciens et expérimentateurs", les écoles de Morions ont toujours été un lieu d'échange et de discussions et qu'en cela elles participent à la "formation" des physiciens jeunes et moins jeunes. L'IN2P3 a toujours encouragé ces rencontres et les a soutenues par des subventions pour favoriser la participation des plus jeunes et en y mettant un poste de secrétaire scientifique au début des années 90, poste non renouvelé suite au départ de la personne au début des années 2000. Sur l'impulsion de la première secrétaire Moriond-CNRS, l'accès à certains financements de la Formation Permanente du CNRS a été défendu avec succès dès la fin des années 90 et sans interruption depuis. Ces subventions ont permis une participation importante et continue des chercheurs de l'IN2P3 et la subvention directe de l'IN2P3 a cessé. Le recours à des subventions européennes a également été sollicité auprès de l'Union Européenne, lorsque celle-ci avait développé (années 2000) un programme de soutien à la formation internationale pour la recherche. J. Dumarchez reconnaît que la forme des écoles de Moriond ne correspond pas tout à fait au schéma actuel d'une école thématique tel que recommandé par la Formation Permanente du CNRS mais qu'elles restent un outil de formation éprouvé par des années d'expérience et un soutien continu de la Formation Permanente.

4.4 D. Steer, Directrice du GDR "Ondes Gravitationnelles"

Ce GDR (Groupement de Recherche) a démarré en 2017 sous l'impulsion de P. Binetruy et été dirigé jusqu'en 2021 par C. Caprini. Il a pour vocation d'être un espace de travail pour toute la communauté impliquée dans la physique des ondes gravitationnelles : astrophysiciens, théoriciens, expérimentalistes, analystes de données... Chaque année une assemblée générale et des rencontres "thématiques" sont organisées afin de discuter des derniers résultats. Ces rencontres permettent aux plus jeunes de présenter leurs résultats et encouragent de

nouveaux projets et nouvelles collaborations. Le budget de 18k€ par an est exclusivement dédié à l'organisation des rencontres.

Le GDR regroupe un peu plus de 300 membres (IN2P3 100, INSU 65, INO 55, INSIS 20...) répartis dans 70 laboratoires (certains hors de France) et s'organise au sein de 8 groupes de travail. La gouvernance est assurée par un comité de pilotage de 10 membres et d'un conseil scientifique de 21 membres.

Dans la suite de la discussion, D. Steer a développé les axes scientifiques traités au sein du GDR, a présenté les différents groupes de travaux et fait un bilan des actions menées depuis 2017.

4.5 A. M. Teixeira et M. H. Genest, Directrices de l'IRN "Terascale"

L'IRN (International Research Network) Terascale est une évolution du GDR SUSY (1997-2008), GDR Terascale (2009-2018) puis GDR-I (international) Terascale (2018-2021).

Les programmes scientifiques des dernières décennies ont essentiellement confirmé le Modèle Standard (découverte du Higgs en 2012) mais il persiste plusieurs problèmes observationnels (asymétrie matière-antimatière, neutrinos massifs, matière et énergie noires), quelques tensions sur des mesures et des problèmes théoriques (hiérarchie/naturalité, choix des groupes de jauge, unification des couplages de jauge, problèmes de saveurs/CP, problème de CP fort, gravitation...). Dans ce contexte, l'IRN Terascale est un espace de travail destiné à favoriser les échanges entre les théoriciens, les phénoménologues et les expérimentateurs.

L'IRN se décline donc selon trois axes de recherche (-i- Higgs et brisure de la symétrie électrofaible, -ii- Au-delà du Modèle Standard et -iii- Univers sombre), chacun incluant des aspects théoriques et expérimentaux et un axe transverse : -iv- Méthodes et Outils.

En général, 2 workshops par an sont organisés (sur 3 jours : 0.5 par groupe + thèmes spécifiques) regroupant typiquement 65 participants.

4.6 S. Tricard, Référent Handicap

Simon Tricard, chimiste au Laboratoire de Physique et Chimie des Nano Objets, INSA, CNRS, Université de Toulouse, est venu échanger avec la section sur la problématique du handicap. Il était, dans la mandature 2016-21, membre du groupe de travail "mission handicap" de la SSC (Comité des Secrétaires Scientifiques) et est depuis 2017 Correspondant handicap de son laboratoire et membre de la commission nationale de suivi du plan handicap depuis 2019.

Après un rappel de la typologie du handicap (qui atteint 15% de la population française, 80% étant invisibles), S. Tricard a rappelé les grandes lignes de la politique handicap dans la fonction publique en général et au CNRS en particulier : suite à un diagnostic social réalisé en 2010 suivi de protocoles d'accord signés avec les organisations syndicales et de conventions signées avec le FIPHF, taux d'emploi a progressé de 4,75% en 2017 à 5,23% en 2019, l'obligation étant fixée à 6%. Les grands axes de la politique handicap au CNRS concerne les recrutements spécifiques (chercheurs et ITA), les actions pour un maintien dans l'emploi, les actions pour la formation et l'accompagnement ainsi que les actions sur l'accessibilité des locaux et des outils/logiciels.

Dans le cadre de la discussion avec la section, une attention particulière a été mise sur la politique des recrutements spécifiques, sur l'évaluation et sur les processus sélectifs.

Une étude de l'impact du handicap sur le recrutement et le déroulé de carrière des chercheurs au CNRS est publié sur hal : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03435750v1>

Les comptes rendus du Groupe de travail Handicap de la SSC du CoNRS sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.c3n.cn.fr/sujets-thematiques#Handicap>.

5 Évaluation des chercheurs et chercheuses

5.1 Suivi de l'activité

La section a évalué l'activité à vague des chercheurs et chercheuses du CPPM et de l'IPHC. Elle diffère son avis pour un chercheur ayant déposé un rapport ne lui permettant pas d'émettre un avis et présente une absence d'avis pour une personne exerçant des responsabilités managériales. Elle juge l'activité de 57 chercheurs tout à fait satisfaisante et seulement satisfaisante pour un chercheur.

La section a évalué l'activité à mi vague de 2 chercheurs de l'IJCLab suite à un avis différé lors de la session d'automne 2021. Elle émet un avis très favorable et un avis favorable.

5.2 Mise à disposition

La section émet un avis très favorable à la demande de renouvellement de la mise à disposition au CERN de Y. Amhis de l'IJCLab.

5.3 Titularisations

La section a émis un avis favorable pour la titularisation de Olcyr De Lima Sumensari, CRCN, IJCLab.

5.4 Eméritat

5.4.1 Première demande

La section a examiné 9 premières demandes d'éméritat et émet des avis très favorables à celles de Yorrick Blumenfeld, Abdelouahad Chbihi, Alain Coc, Philippe Dessagne, Fazia Hannachi, Jean-François Mathiot, Luc Poggioli, Eduardo Daniel Santos et Claude Vallee.

5.4.2 Renouvellement

La section a également examiné la demande de renouvellement d'éméritat de Gerard Montarou et donne un avis très favorable.